

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

AMENDEMENT

N ° II-CF695

présenté par

Mme Dubié, M. Castellani, M. Charles de Courson, Mme De Temmerman et M. Pancher

ARTICLE 43

Mission « Solidarité, insertion et égalité des chances »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.